

Bulletin d'information de Ligne Bleue srl

CONTACT: 0494/725753 info@lignebleue.biz



Prendre le temps de réfléchir, c'est bien aussi...

N° 32 - Septembre 2025

Elever la voix ?

Disclaimer:

Les prestations indiquées dans cet article sont celles du passé et n'engagent en rien une conclusion certaine pour l'avenir. Nos articles ne sont pas une invitation à l'investissement et ne sont pas un conseil de placement personnalisé. En ce sens, les éventuelles actions promotionnelles sont une opportunité, mais elles ne doivent pas cacher qu'investir n'est pas un jeu, mais un acte réfléchi, encadré par une législation spécifique. Bref, contactez-nous si vous envisagez la chose afin de réaliser vos opérations correctement et dans le bon ordre!

Éditeur responsable

Ligne Bleue srl FSMA 0.832.888.322

Avenue du Parc 8 5004 Bouge (Namur)

Désabonnement?

mail avec vos coordonnées

Est-ce de mon ressort ?

Je suis courtier, tout le monde a compris ça depuis longtemps. La plupart d'entre mes lecteurs savent que je prends mon metier plus qu'à cœur, notamment dans la défense de mes clients. Cette propension au service complet va de pair avec la critique de pratiques financières plus larges qui posent questions (*).

Constatant une certaine apathie dans mon milieu professionnel, je me suis demandé s'il m'appartenait bien de soulever des questions parfois délicates. J'aurais bien moins de mal et plus de revenus à ne pas le faire. Mais une chose me tarauderais alors : je me délaisserais moi-même ! Car les soucis que je constate ici et là me concernent au premier chef en tant qu'investisseur, comme vous. Dès lors, autant vous les partager.

Vous connaissez ma participation à la défense des détenteurs de certificats d'action Triodos (www.trioforum.be). Peut-être moins celle engagée dans l'affaire Oxymmo, voire celle de Vauban. Cela sans compter les points litigieux que j'envoie à l'assureur Abeille pour tenter d'améliorer le contrat AFER Europe. Récemment, de manière plus globale, j'ai fait part sur le site de Ligne Bleue de deux problématiques qui me paraissent importantes et que je vous invite à lire :

- 1. L'avant-projet de loi de taxe sur les plus-values : une dérive politicienne non pas en tant que taxe, mais dans ses modes d'application inadéquats, qui va vous revenir en pleine figure (→ accueil du site, actualité du 25 août).
- 2. Le sens de la démesure de la législation anti-blanchiment : le goût de la dictature, le vernis en plus (→ *Actualités*, filtrez sur « Chroniques »).

J'espère que vous trouverez là matière à réflexion. Pour les bons plans en investissements, tournez la page :-).

Bernard Poncé

(*) Voyez aussi le dernier Budget & droits de Test-achats sur les fichiers assurantiels.

Les dernières publications parues sur www.lignebleue.biz.

Actions taxe en branche 21 et 23.

Petit rappel des actions en cours, avec prise en charge de la taxe de 2 % en contrats vie :

- Athora en branche 23, jusqu'au 30/09/25
- Allianz, en branche 21 (ce n'est pas tous les jours dimanche) et 23, jusqu'au 31/10/25.
- NN, en branche 23, jusqu'au 15/12/25.

Toutes les infos en actualités sur le site!

Le retour du grand Bon (avec deux chaussures dépareillées)



Lorsque vous lirez cet article, la collecte du bon d'état à 1 et 10 ans sera terminée. Le point développé dans mon actualité du 27 août n'en reste pas moins pertinent. Des échéances peuvent encore venir et vous poserez la question de savoir quoi en faire. Mon article donne au moins des pistes de réflexion. Que vous les suiviez ou non n'est pas relevant. L'important est que vous puissiez ouvrir les yeux sur différentes suggestions et ne pas vous contenter d'une seule idée. Après, vous pourrez faire votre choix. Et si je vous y ai aidé, j'aurai fait mon boulot.:-)

Abonnez-vous!

Si vous souhaitez recevoir mes infos en primeur, je ne puis que vous inviter à cliquer sur « Newsletter : Abonnez-vous ! », en page d'accueil du site, dans le bandeau supérieur. C'est gratuit et vu le nombre de publications, sûrement pas intrusif. Grand merci d'avance.

Promo



En branche 21, si vous avez du temps devant vous, la compagnie émet un contrat Fix21 avec rendement de 2,80 % brut garanti pour 8 ans. En net, compte tenu des taxes, frais, etc., on revient à qqch entre 2,36 et 2,70 %. Tout dépend du montant (minimum 10.000 €) et de l'application ou non de la taxe sur les plusvalues. Mais quoi qu'il en soit, ces rendements n'ont pas à rougir face au 2,24 % net du dernier bon d'état à 10 ans. Toutes les infos en page d'accueil du site.

Analyse: les Sicav mixtes offensives chez Athora



Parfois, il est bon de faire le point. J'ai comparé cinq Sicav mixtes offensives disponibles dans le contrat Fortune by Athora (mais ailleurs aussi). Chacune est investie à +/- 70 % d'actions et +/- 20 à 30 % d'obligations. Les fonds sont :

- * Athora Ethna Dynamisch
- * Athora FFG Global Flexible Sustainable
- * Athora Orcadia Global Sustainable Balanced
- * Athora PTAM Global Allocation
- * Athora Universal Invest high

On notera que j'aurais pu aussi inclure le fonds Athora R-Valor, mais sa composante obligataire est assez différente, voire parfois nulle. Ce fonds ne démérite évidemment pas et rien ne vous empêche de faire l'exercice comparatif par vous-même.

Quoi qu'il en soit, les résultats montrent que deux fonds se distinguent à long terme et qu'un autre qui a annoncé un changement de politique de gestion aura sans doute bien raison de le faire....